





80, avenue Lasbordes - 64420 SOUMOULOU | T 05 59 04 13 72 | F 05 59 04 66 05

**C. Eau :**

Existe-t-il un captage d'eau (puits ou forage) destiné à la consommation humaine dans un rayon de 50 m par rapport aux limites du terrain ?.....

**DESTINATION DES LOCAUX A DESSERVIR**

- Habitation principale. Nombre de chambres :.....
- Habitation secondaire. Nombre de chambres :.....
- Immeuble collectif
- Immeuble recevant du public. Précisez les activités exercées (école, hôtel, gîte rural, cinéma, bureau, magasin, etc...) .....

**DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

- Le présent formulaire
- Un plan de situation

**REMARQUE :** Dès l'élaboration du Plan de masse de votre habitation, je vous demanderai de bien vouloir retirer une fiche de renseignement intitulée « DECLARATION EN VUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE OU DE REHABILITATION » auprès de votre mairie ou du Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre.

EN EFFET, AVANT TOUT DEPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE, LE PLAN DE MASSE DE L'HABITATION ET DE L'ASSAINISSEMENT DOIT ÊTRE APPROUVE PAR LE SYNDICAT.

Fait à ....., le.....

Signature du pétitionnaire